

COMPTE RENDU

COMMISSION CVEC DU 21/05/2021

Dernière mise à jour du document : 10/06/2021

PARTICIPANTS		
Représentants des instances (15) (votent) :		
Sandy Campart	vice-président du conseil d'administration	Présent
Hélène Bouraïma-Lelong	vice-présidente de la CFVU	Présente
Elsa Jaubert	vice-présidente de la CFVU	Excusée
Anaëlle Villette	vice-présidente étudiante du conseil académique	Excusée
Théo Lesenechal	vice-président étudiant du conseil d'administration	Présent
Philippe Chanial	Représentant élu par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Excusé
Mathilde Lechevrel	Représentante élue par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Marie-Emmanuel Briquet	Représentante élue par la CFVU parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Excusée
Aurélie Malzert-Fréon	Représentante élue par le conseil d'administration parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Présente
Sophie Mallet	Représentante élue par le conseil d'administration parmi les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et parmi les représentants des personnels BIATSS	Excusée
Louis-Amand Davaine	Représentant des étudiants élus par la CFVU	Excusé
Justine Rauld	Représentante des étudiants élus par la CFVU	Excusée
Maxence Lelong	Représentant des étudiants élus par la CFVU	Excusé
Manon Faucon	Représentante des étudiants élus par le conseil d'administration	Présente
Vincent Gérard	Représentant des étudiants élus par le conseil d'administration	Excusé
Personnes qualifiées (ne prennent pas part aux votes) :		
Géraldine Bodet	directrice générale des services	Excusée
Alain Prod'homme	directeur général des services adjoint	Présent
Thierry Machefert	vice-président en charge de la culture	Présent
Françoise Bastié	vice-présidente en charge de la formation continue et de l'apprentissage	Excusée
Bruno Jumel	directeur des Financières et du Budget	Présent
Franz Vincent	directeur des Etudes et de la Vie étudiante	Présent
Xavier Le Coutour	directeur du SUMPPS	Présent
Olivier Thenaisy	directeur du SUAPS	Présent
Hervé Tencé	directeur de la MDE	Présent
Invité(s) (ne prennent pas part aux votes) :		
Virginie Catherine	directrice du CROUS Normandie	Excusée
Alban Philippe	directeur de la vie étudiante du CROUS Normandie	Présent
Angeline Bailleul	directrice adjointe du SUMPPS	Présente

Véronique Guyot	directrice adjointe du Patrimoine et de la Logistique	Présente
François Caumont	directeur du Patrimoine et de la Logistique	Présent
Linda Ortholan	directrice de la communication	Présente
Sandrine Leboucher	responsable administrative du SUMPPS	Présente
Valérie Janvier	assistante de vice-présidents	Présente

ORDRE DU JOUR

- Point d'étape des projets en cours financés par la CVEC
- Présentation des nouveaux projets soumis aux votes
- Point sur la procédure de financement de projets de la commission
- Point sur la communication

Ouverture de la séance par H. Bouraïma-Lelong et présentation du diaporama avec les points à l'ordre du jour.

• **POINT D'ETAPE DES PROJETS EN COURS FINANCES PAR LA CVEC :**

PRESENTATION PAR VERONIQUE GUYOT, DIRECTRICE ADJOINTE DE LA DPL

Présentation de l'avancée des projets votés en mars 2020 et mis en œuvre par la DPL.

Quelques projets sont de nouveau soumis au vote lorsque leur instruction par la DPL a mis en évidence un écart important entre le budget initial et le budget final.

Projet n° 1 : pose d'un abri vélos avec casiers consignes monobloc pour stockage des batteries des vélos électriques et un abri fumeurs à Vire.

- Positionnement de ce type de projet sur d'autres sites. Le dispositif Alvéole peut être sollicité pour co-financer le projet jusqu'à hauteur de 60% de la somme globale (les demandes doivent donc être remontées avant septembre pour pouvoir en bénéficier).
- Proposition de déclinaison de ce type de projet sur 2 autres sites : l'IAE et Alençon (demandes remontées).

Projet n°2 : pose de 140 bancs dans les circulations.

- Rappel : la demande de bancs dans les couloirs a été faite il y a 2 ans par des étudiants qui n'avaient pas d'endroits pour s'asseoir pendant les inter-cours (10 à 15 min) et la pause méridienne dans les circulations du bloc sciences. Quelques bancs ont commencé à être installés en UFR Psychologie avec des prises électriques (recharge des téléphones portables et/ou des ordinateurs portables), ce qui a été plébiscité par les étudiants.
- Bancs positionnés en intérieur sur les campus 1 et 5 (et non en extérieur ni dans le sas d'entrée du PFRS) dans les couloirs de circulation près des salles (bancs fixés au sol avec installation de prises électriques). Sur les 140 bancs, environ 40 seront positionnés au PFRS (dont 5 en rez-de-chaussée mais loin de l'entrée, les autres bancs seront dans les circulations des étages près des salles de cours).
- Augmentation de 5 % du prix des bancs, depuis la demande car le prix des matériaux est actuellement en hausse.
- Validation de ce projet urgente car les travaux doivent être faits pendant l'été car très bruyants (10 semaines de délais de livraison).
- Proposition de déclinaison de ce projet avec la pose de 188 bancs sur le campus 2 et de 20 bancs sur le campus 1 (bâtiment D).
- La réglementation interdit l'installation de bancs dans les sas d'entrée (évacuation incendie).
- Possibilité de coupler la pose de bancs en intérieur avec des bornes de vélo de recharge en extérieur (santé des étudiants).
- Projet élargi sur d'autres bâtiment du campus avec un budget plus conséquent donc la commission devra statuer à nouveau sur ce projet.
- Vote positif (unanimité) de la commission pour l'extension de ce projet initialement prévu dans le bâtiment occupé par l'UFR Psychologie.

Projet 2 (suite) : salle de convivialité (bâtiment L).

- Projet initialement basé sur une demande de mobilier mais le périmètre a évolué (acoustique, peinture murale et prises électriques) d'où la nécessité que la commission statue sur ce projet.
- Le mobilier commandé sera identique à celui qui sera installé dans le bâtiment B.

Projet n° 3 (continuité du projet 1) : pose d'une station d'attente/abri couvert avec poubelle, cendrier et bancs assis-debout à Vire.

- Abri fumeur en extérieur (image non contractuelle).
- Pas de subvention ALVEOLE, intervention de la municipalité pour la dalle béton.
- Renseignements à prendre sur le recyclage des mégots de cigarettes pour la fabrication de meubles pour une possibilité de déploiement à titre expérimental sur ce projet.
- Enjeu de santé public au-delà du bâti : profiter de la CVEC pour informer et sensibiliser les étudiants sur la lutte anti-tabac. Il y a des étudiants référents santé sport avec lesquels il faudrait peut-être travailler, et un temps fort pendant le mois sans tabac.
- Les commandes sont engagées sur l'abri mais pas encore sur les équipements intérieurs qui peuvent évoluer, pause prévisionnelle en septembre 2021.
- Le mois sans tabac est en novembre, à voir s'il est possible de faire une action dans ce sens avec le SUMPPS et à ajouter à l'appel à projet du mois sans tabac.
- Une réflexion de pause d'écrans numériques sur le campus (affichage dynamique) sur les abris extérieurs avait eu lieu mais le projet est très onéreux (financement d'arrivée d'électricité et de réseau, travaux de tranchée, voirie, bordure trottoir...). Mais, la réflexion peut reprendre pour faire une proposition dans ce sens.

Projet n° 4 : pose de 2 abris vélos et de tables de pique-nique avec bancs à Cherbourg.

- Commandes en cours (aucune modification par rapport au projet de départ) avec la pause d'une dalle de béton.
- Sur la question de l'homogénéisation des abris vélos avec des casiers pour recharge ou non, la communauté viroise met à disposition des vélos électriques aux étudiants mais pas ce n'est pas le cas sur Cherbourg mais il est possible de poser des casiers de consignes (à revoir pour en intégrer)

Projet n°5 : jardin partagé à Cherbourg.

- Pose de la cabane et de la réserve d'eau en juin.
- Installation de grillage et de haies en octobre et ensuite le potager.
- Projet ouvert sur l'extérieur avec une animation par un groupe d'étudiants, avec un personnel titulaire du SCD et en y associant les habitants aux alentours, projet en lien avec une association.

Projet n° 6 : installation d'un baby-foot et d'une table de ping-pong sur le campus 5.

- Projet finalisé, les installations sont faites.
- Nécessité d'inscrire ce type de projet (qui a des conséquences sur le bâti) dans une politique globale sur la vie de campus en y associant les services concernés (SUAPS, SUMPPS, SUAC à venir - service universitaire d'actions culturelles - ...) et notamment sur des sites avec le CROUS, et en décloisonnant ces vies de campus au-delà des bâtiments des composantes.
- Nécessité d'une discussion collective (autre point à l'ODJ) sur comment faire vivre ces fonds CVEC pour impulser une dynamique.

Projet n° 7 : création d'un espace sieste (campus 5).

- Proposition 1 : sans drap car revêtement en tissu antibactérien (le forfait a évolué depuis le dépôt du projet : il n'y a plus de draps et le fonctionnement ne concerne que la réservation de plage horaire et le choix de musique).
- Les 2 propositions pour ce projet sont très onéreuses et soulèvent des questions de sécurité et d'hygiène.
- Proposition de prévoir plus largement des lieux de repos pour les étudiants et les personnels.
- La proposition de SOMBOX a été étudiée car c'est le résultat d'un travail d'une équipe de recherche de l'université, le projet de recherche avait pour vocation à émettre sur l'autoroute pour des siestes d'un quart d'heures et donc beaucoup d'utilisateurs. L'installation de SOMBOX existe et a déjà été posée ailleurs.
- Demande si les étudiants ont été consultés ou si une étude de marché a été faite auprès des étudiants sur ce projet.
- Au vu des 2 devis et des problématiques soulevées par les membres de la commission, il est proposé de revenir vers les porteurs de ce projet pour proposer une étude plus avancée et voir s'il n'y a pas d'autres solutions qui peuvent être proposées (rappel, ce projet a été déposé avant la crise sanitaire, et les avis ont depuis évolué sur les espaces clos).

Projet n° 8 : Installation de 10 cendriers de sondage

- Commandes non faites car en attente de la reprise du projet par d'autres étudiants, notamment pour la gestion des sondages car l'ancien porteur n'est plus étudiant à l'Université de Caen.

- Des associations étudiantes ou des étudiants élus de composantes concernés par l'emplacement des cendriers pourraient assurer la gestion des questions.
- Qui s'occupe de l'entretien de ces cendriers ?
- Le principal objectif de ces cendriers participatifs est d'inciter les étudiants à jeter leurs mégots dans ces cendriers et non par terre. Les questions sont un plus mais l'essentiel est d'avoir des cendriers. Par ailleurs, les associations étudiantes pourraient utiliser ces cendriers participatifs pour poser des questions aux étudiants, leur donnant ainsi une activité supplémentaire.
- Nécessité de renouveler régulièrement les questions.
- Ce type de projet existe ailleurs et fonctionne : sur le campus de l'AFTEC à Saint-Contest et sur le campus de Rennes (campus sans tabac), par exemples.
- Des cendriers participatifs avaient été installés rue Ecuyères à Caen il y a 4 ans, c'était un projet d'étudiants de l'UMN en partenariat avec la ville de Caen.
- Associer la question du recyclage des mégots.

Projet n° 9 : installation de 3 babyfoots (campus 1, campus 2 et site délocalisé)

- Commandes reçues mais en attente d'installation.
- Localisations possibles :
 - o devant la salle S3 037 campus 2,
 - o dans le bâtiment droit (accord donné par Jean-Christophe Pagnucco, directeur de la composante), l'emplacement précis est en cours de recherche par l'association étudiante.
 - o site délocalisé : en cours de recherche d'un lieu adéquat.
- Les nuisances sonores qui découlent de l'utilisation de babyfoot est prise en compte dans la localisation.

• **PRESENTATION DES NOUVEAUX PROJETS SOUMIS AUX VOTES :**

PROJETS ANTERIEURS DONT LA DEMANDE DE FINANCEMENT A EVOLUÉ DE MANIERE SIGNIFICATIVE ET NOUVEAUX PROJETS PROPOSES

Projet : rénovation du stade – campus 1

- Le timing du chantier est bien respecté, dans 15 jours il y aura la pose de gazon synthétique. La livraison pour la phase 1 devrait avoir lieu le 10 juillet.
- La phase 2 porte sur la partie ouest du stade avec :
 - o Une partie centrale : construction du vestiaire réglementaire pour accueillir des compétitions à un niveau des fédérations de football et de rugby et dans une utilisation quotidienne,
 - o Une aire de golf (putting green),
 - o Une aire de détente/sport de pratique douce (yoga...) sur la partie sud avec une continuité du chemin pédestre tout autour du stade.
- Ces aires font partie de la phase 2 pour des questions de phasage et d'accès aux travaux des compagnons.
- La phase 2 a débuté avec le lancement du recrutement d'un architecte mais le marché a été rendu infructueux. Le Plan de relance a déstabilisé l'offre et la demande, notamment sur les matières premières (gros surcoûts). La désorganisation de certaines chaînes logistiques également font que ces approvisionnements sont compliqués. Les entreprises sont ainsi très sollicitées et moins disponibles avec la possibilité de faire des choix sur les réponses aux marchés.
- Il a été décidé de relancer l'appel d'offre d'architecte sur une période de consultation avec un prolongement jusqu'à 20 août et élargir la publicité (Ouest France...), en espérant une concurrence de 2 à 3 cabinets d'architectes, pour pouvoir enclencher les études de cette 2^{ème} phase qui permettront de mettre en place un budget (recrutement d'un architecte fin septembre, 6 mois d'études et travaux sur 2^{ème} semestre 2023).
- Question de la cohérence des projets : pour la 1^{ère} phase avec le CROUS, il y a eu des difficultés pour avoir un projet global cohérent à l'époque, ce qui a été une contrainte pour implanter et définir ce projet, et qui l'est toujours car il faut faire des aménagements pour rendre compatibles ce 1^{er} pré-projet avec un partenaire qui a fait pression pour aller vite.
- Comme il n'y aura pas d'infrastructure de vestiaire, accueil et stockage de matériel pendant 2 ans, il faudra peut-être trouver une solution d'attente (Algeco).
- C'est un projet d'investissement et un projet d'ampleur :
 - o Phase 1 s'établit à 3 millions d'euros (le CD14 finance à hauteur de 2.2 millions et la CVEC est intervenu à hauteur de 800 000 €),
 - o Phase 2 : 1 million
 - o Total phases 1 et 2 : 4 millions d'euros.

- Rayonnement d'ampleur avec des compétitions, notamment, nationales pour le football féminin et régionales pour le football masculin.
- La commission doit statuer sur cette 2^{ème} phase : demande d'1 million d'euros de la CVEC, cela paraît important cependant il y a des réserves avec la CVEC (collecte actuellement entre 1.3 à 1.8 millions d'euros par an, collecte depuis 3 ans). Si la commission accorde ce budget pour clôturer ce projet, il restera entre 2 et 2.5 millions d'euros pour fonctionner en 2021 en intégrant la collecte 2021.
- Utilisation de cet équipement en nocturne : l'éclairage a été une réflexion importante pour la pratique en nocturne. Un éclairage spécifique est imposé par la réglementation des compétitions, 4 mâts de 23 mètres avec des projecteurs à leds pour des économies d'énergie pour le stade (28 mai : élévation des mâts par une grue) et des éclairages pour le parcours pédestre pour pouvoir les utiliser en nocturne et pour sécuriser les lieux. L'ensemble du site est couvert par des luminaires.
- Sécurisation de ces lieux en nocturne est un réel problème (formation « marche exploratoire » a mis en avant ce point avec un sentiment d'insécurité des étudiants et personnels).
- A la fin du chantier, une communication pourra être faite avec la diffusion des photos du chantier prises toutes les 3 minutes par la « time app » (caméra implantée sur le bâtiment ex-RU B).
- Le CROUS salue ce superbe projet et relève la difficulté de phasage, d'où l'importance de travailler ensemble sur ce type de projet, très bel équipement.
- Un projet croisé est à venir avec le CROUS et l'université sur le campus d'Alençon.

Votes des membres de la commission ayant voix délibérative : 7 votants (procuration d'Anaëlle Villette à Théo Lesénéchal).

- 2 projets « Installation d'abris vélos à l'IAE et Alençon » : projets acceptés à l'unanimité.
- 2 projets « Pose de bancs sur le campus 1 et le campus 2 » : projets acceptés à l'unanimité.
- 1 projet « Pose de tables de pique-nique à l'INSPE et à Caen » : projet accepté à l'unanimité.
- 1 projet « Rénovation du stade : phase 2 » : projet accepté à l'unanimité.

- Remerciements à la DPL pour le travail fait pour tous ces projets et le travail de présentation de ce jour (explications et illustrations).

• POINT SUR LA PROCEDURE DE FINANCEMENT DE PROJETS DE LA COMMISSION :

- Rappels :
 - o CVEC : contribution vie étudiante et campus.
 - o CVEC collectée selon le nombre d'étudiants.
 - o Objectif : améliorer la vie étudiante.
 - o Champs de financement : santé, sport, culture et accueil des étudiants (solidarité).
 - o La CVEC a permis de faire des aides d'urgence pendant la crise à destination des étudiants tout au long de l'année dernière et un peu encore cette année.
 - o Impossible de financer de la masse salariale avec la CVEC mais des vacances peuvent être payées (exemple : vacances d'un psychologue sexologue au SUMPSS et sur les mois à venir d'une psychologue sur Saint-Lô et Cherbourg).
 - o Certains financements ont été faits hors commission mais il faut un retour sur ces différentes actions. Ce sont des actions ponctuelles qui sont portées à l'information de la commission.
- Propositions de fonctionnement de la commission : appel à projets lancé au niveau de la communauté en définissant un calendrier ou projets remontés au fil de l'eau avec des commissions régulières, en prenant en compte les délais d'instruction (analyse de projet en 2 temps : une remontée des projets et ensuite une étude plus fine du coût de la réalisation avec un nouveau passage en commission pour une validation définitive, avec aussi une prise en compte des nuisances sonores de travaux à prévoir l'été). Les actions financées hors commission ont eu lieu pendant la crise sanitaire dans l'urgence. Il est nécessaire de pouvoir débloquer des fonds en cas d'urgence.
- Précisions sur les travaux :
 - o Il est crucial de faire les travaux l'été pour éviter les nuisances sonores et pour acheter au meilleur coût, il est donc nécessaire de savoir ce qu'il faut acheter en mars, date limite, pour avoir des travaux des entreprises en juillet et août.
 - o Projet 2021 à venir « travaux de mise aux normes de l'amphi Pierre Daure » : l'amphi étant isolé des locaux d'enseignement, les travaux sont donc possibles en cours d'année

(son usage sera bien sur bloqué), les travaux d'été portent surtout sur les locaux d'enseignement et de recherche.

- Précisions sur l'affectation des fonds CVEC : ils sont affectés à un type de dépense. En début d'année 2021, le solde de CVEC non consommé sur les exercices précédents était de 2.7 millions d'euros qui peuvent être mobilisés à tout moment, les crédits se reportent automatiquement d'exercice en exercice. La recette par exercice est entre 1.3 et 1.8 millions d'euros. En effet, la CVEC a une part fixe obligatoire et une part variable reversée par les CROUS en fonction de la collecte et des besoins. Cette part variable qui représente environ 600 000 euros est versée depuis 2 ans mais rien ne garantit qu'elle sera maintenue. Ce sont des fonds spécifiques dédiés (dérogation) qui ne peuvent pas être utilisés en dehors des champs définis. C'est une taxe affectée (un impôt).
- Equilibre des financements entre les thématiques :
 - o 15 % affectés à la santé pour que le SUMPPS retrouve la partie santé payée auparavant au moment de l'inscription des étudiants (non atteint aujourd'hui).
 - o 30 % pour le FSDIE.
 - o Actions du SUMPPS : peu d'actions de santé publique cette année lié à la crise sanitaire (budget reporté sur les vacances évoquées ci-dessus). Il y aura d'autres actions en 2022-2023 (actions pérennes renouvelées chaque année).
 - o Nécessité d'une répartition pluriannuelle pour se donner de la souplesse et la possibilité de mener de grosses opérations (type rénovation du stade).
 - o Possibilité de reporter les budgets sur un autre champ d'activités fin de rééquilibrer les financements, toujours dans un cadre pluriannuel.
 - o Rappel : volonté du ministère d'avoir cette souplesse pour créer une dynamique locale (sans fléchage pour la culture et le sport) avec des choix politiques locaux.
 - o La commission est souveraine dans ses décisions sur la répartition des financements. Le projet du stade mobilise, mais il y aura surement le projet de centre de santé par la suite et le projet de rénovation de l'amphi Pierre Daure (entre autres projets culturels). La répartition va se faire sur 4 ou 5 ans et les % seront atteints au bout du compte.
 - o Champ Culture : un budget culture est attribué au SCD par décision de la commission d'ouverture des crédits (qui étaient jusqu'à lors ouverts au SCD). Les dépenses de type culture engagées par le SCD ne nécessitent pas l'avis de la commission, c'est uniquement l'enveloppe budgétaire initiale qui fait l'objet d'une décision (le SCD peut ensuite « piocher » dans cette enveloppe pour mettre en place des projets culturels). La commission devra décider si cette enveloppe est réattribuée au SCD.
- Précisions sur le projet de centre de santé :
 - o 1^{ère} étape : réalisation du cahier des charges d'accréditation du centre de santé auprès de l'ARS (Agence régionale de santé)
 - o 2^{ème} étape : investissements ponctuels, exemples : chariots de déchoquage (matériel de premiers secours pour arrêt cardiaque/respiratoire) à acheter (obligation réglementaire)
 - o Travail à venir de réflexion sur un calendrier prévisionnel des dépenses et des engagements mais qui risque d'être assez serré car la livraison est anticipée de 6 mois par rapport à ce que l'on avait prévu, travail en lien avec le CROUS (renseignements à prendre auprès de l'ingénieur patrimoine du CROUS).
- Propositions de fonctionnement de la commission : financements que sur AAP ou financement sur une ligne budgétaire ouverte pour une thématique (sans projets ou pour des actions pérennes) ou un fonctionnement mixte (certains projets ponctuels soumis au vote de la commission et un fonds de roulement pour les actions pérennes et récurrentes mais avec une approbation tous les ans quand même de la commission si l'enveloppe budgétaire prévisionnelle évolue).

Hélène Bouraïma-Lelong propose un fonctionnement mixte avec des lignes budgétaires fixes sur différents services et avec appels à projets (1^{er} appel à projet auprès des composantes après la rentrée de septembre et auprès des étudiants). Il y a une flexibilité dans le fonctionnement de la commission ce qui permettra d'ajuster si besoin en apportant des améliorations.

Possibilité de démarrage de ce fonctionnement dès le 1^{er} semestre de 2021-2022 pour respecter les contraintes de travaux, tout en gardant aussi la possibilité de faire remonter des projets avant la rentrée prochaine.

• POINT SUR LA COMMUNICATION :

Communication à la communauté :

- Pour améliorer le consentement à l'impôt, la communication sur les projets financés par la CVEC est importante (FAQ avec logo à indiquer sur les projets).
- Campagne de communication sur la CVEC auprès des étudiants dès la rentrée.
- Campagnes d'affichage sur les sites impactés par les travaux financés par la CVEC et aussi sur les autres campus pour donner des idées aux autres composantes et autres sites.
- Coupler une campagne de communication CVEC avec une campagne de communication sur les projets financés par le FSDIE pour aider à redynamiser les associations étudiantes et les faire connaître.
- Importance de la communication même si les étudiants acteurs et engagés dans le milieu associatif ont bien compris l'usage des fonds CVEC, notamment pour les pratiques sportives du SUAPS avec l'accès gratuit à certaine activité : équitation, voile, padel, golf...
- Besoin d'une évaluation et d'avoir des indicateurs de résultat sur les actions financées par la CVEC notamment récurrentes pour savoir s'il faut continuer à investir sur ce type de projet.

Communication au Ministère et au Rectorat :

- Le MESRI demande de remplir des enquêtes (ponctuelles) et le Rectorat demande de faire remonter des informations précises dans le cadre de la commission territoriale CVEC gérée par le Rectorat qui regroupe l'ensemble des acteurs bénéficiant de la CVEC. Il est nécessaire de renseigner (description du projet) et de justifier chaque ligne de dépense CVEC et ceci, même si, l'action financée est récurrente.
- Héléne Bouraïma-Lelong sollicite vraiment tous les services pour répondre à ces demandes. Il faudra voir avec Géraldine Bodet pour savoir comment regrouper ces informations sur un endroit commun, et comment l'alimenter, au fur et à mesure, pour éviter les demandes de dernière minute. Les éléments demandés sont précis : description des projets financés, les sites bénéficiaires (Caen ou sites distants), le nombre d'étudiants concernés par le projet... L'université doit être en mesure de répondre précisément à l'ensemble de ces demandes : remontées auprès du ministère et auprès du Rectorat, les bilans doivent être votés aussi en CA de l'université, ce qui n'a pas encore été fait jusque-là. Il faut pouvoir rendre compte précisément de l'ensemble des dépenses liées à la CVEC avec l'objectif d'améliorer la vie étudiante par rapport à avant la collecte de cette taxe (gratuité des activités sportives, par exemple).
- Nécessité d'une fiche projet à remplir avec bilan en s'inspirant de celle du FSDIE par exemple.
- Une enquête nationale avec la CPU : Lamri Adoui a intégré la commission vie étudiante en tant que vice-président de la commission (importance de la communication Unicaen au niveau national).
- Réflexion en cours sur une plate-forme collaborative au sein de l'établissement à mettre en place dans la construction du schéma directeur, pour poser des questions à l'ensemble de la communauté pour tous les usagers dont les personnels aussi. Cette plateforme serait une solution pour élargir la communication et embarquer la communauté sur ces projets CVEC.
- Point de vigilance à avoir sur l'ensemble des projets : projets d'aménagements des sites distants, il y a le projet magnifique du stade mais il a certains sites qui n'ont pas de structure pour la pratique sportive. En lien avec le CROUS, il est possible d'imaginer des solutions qui pourraient être proposées à ces différents sites, surtout qu'il y a aussi à tenir compte des étudiants qui paient la CVEC à l'inscription mais qui sont dans des établissements qui ne sont pas allocataires (les IFSI, par exemple, qui sont en convention avec l'université) pour qui il faudrait proposer l'utilisation de ces fonds sur l'ensemble des champs.

Clôture de la réunion à 11h00.

Prochaine commission : le jeudi 24 juin à 9h30.

Documents présentés :

- Diaporama de présentation de la commission
- Diaporama de présentation des projets en cours financés par la CVEC (DPL)
- Tableau des projets en cours (DPL)